

Inf'ORCET

BULLETIN MUNICIPAL N°286

#Juillet - Août 2020

Bon été à tous



Relais du Clos d'Orcet

>> Fermé du lundi
17/08 au 30/08 inclus



Bar aux Maîtres

>> Ouvert
tout l'été



Bar de la Mairie

>> Ouvert tout
l'été

Restaurant Toît pour toi

>> Ouvert tout l'été,
du mercredi soir au
dimanche midi



Casa Enrique

>> Ouverte tout l'été



NJ Coiff

>> Fermé du
samedi 08/08
au samedi 22/08
inclus



Pharmacie Maizaud

>> Ouverte
tout l'été



Proxi

>> Fermé du
lundi 10/08
au dimanche
30/08 inclus



Fournil Les Voûtes

>> Fermé du lundi
10/08 au dimanche 30/08 inclus



Marché bio

>> Ouvert tout
l'été (vendredi de
16h00 à 19h00)



Cérémonie du 14 juillet

La municipalité et les Anciens combattants sont heureux de vous inviter à la manifestation qui marquera la célébration de la fête nationale du 14 juillet, à partir de 11h30. Un vin d'honneur clôturera cette célébration.

Travaux rue des Percèdes

La chaussée devrait être terminée fin juillet
Les trottoirs sont en attente de la dépose des poteaux ENEDIS et France Télécom.



Horaires d'été des services de la Mairie :

Services administratifs :
entre le lundi 15 juillet et
le 15 août : **ouverture du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h00, fermés les après-midis.**
Ré-ouverture en horaires traditionnels à partir du 18 août.



La bibliothèque prend ses quartiers d'été jusqu'au 4 septembre

Permanences les mardis de 16h30 à 18h30 et dimanche de 10h à 12h00
Fermeture du samedi 15 au mardi 25 août - Réouverture le 30
Fonctionnement selon les conditions sanitaires en vigueur
Voir liste nouveautés sur le site de la commune.



www.orcet.com

Canicule

En cas de besoin,
appeler la mairie :
04 73 84 73 17.
Une salle climatisée
est à la disposition
des personnes qui le
souhaitent.



EN CAS DE MALAISE, APPELER LE 15

Vie municipale

Le conseil municipal du 9 juillet 2020 a examiné les points suivants :*

- Indemnités de fonction des élus
Vote des indemnités de fonction : (en brut mensuel)
 - au maire : 1092,53 (soit 28 % de l'indemnité de l'indice brut terminal de la fonction publique)
 - aux adjoints : 399,83 (10 % de l'indemnité de l'indice brut terminal de la fonction publique)
 - aux conseillers délégués : 287,04 (7,38 % de l'indemnité de l'indice brut terminal de la fonction publique)
- Diverses délégations du conseil municipal données au maire pour la durée du mandat 2020-26
- Délégation donnée au Maire pour créer des postes en CDD pour accroissement temporaire d'activité et pour remplacement de fonctionnaire
- Election des membres de la commission d'appel d'offres
- Election des membres du CCAS
- Commission communale des impôts directs : désignation du Maire comme président
- Commission de contrôle des listes électorales : appel à candidatures
- Désignations des élus dans les commissions municipales et organismes extérieurs
- Modification des tarifs de la garderie et du restaurant scolaire, selon les tableaux :

Garderie :

Quotient familial	Nombre d'enfants	Tarifs 2020-2021
Inférieur à 400	1 ^{er} enfant	1.31 €
	2 enfants	2.47 €
	3 enfants	3.38 €
Compris entre 401 et 700	1 ^{er} enfant	1.70 €
	2 enfants	3.18 €
	3 enfants	4.23 €
Compris entre 701 et 1100	1 ^{er} enfant	2.18 €
	2 enfants	4.10 €
	3 enfants	5.18 €
Supérieur à 1100	1 ^{er} enfant	2.65 €
	2 enfants	5.02 €
	3 enfants	6.16 €
Garderie occasionnelle		5.63 €

Restaurant scolaire :

Quotient familial	Tarifs 2020-2021
Inférieur à 400	2.36 €
Compris entre 401 et 700	3.34 €
Compris entre 701 et 1100	4.38 €
Supérieur à 1100	4.99 €
Commensaux	6.96 €



* Pour lire le CR complet du conseil municipal se référer au site de la commune ou s'adresser en mairie.

- Souscription d'un emprunt de 400 000 € sur 20 ans auprès du Crédit Agricole
- Décision modificative pour une somme de 14 201 € (facture SIEG)
- Admission en non-valeurs pour une somme de 154 €
- Modification du montant des redevances d'occupation du domaine communal et des loyers des professionnels en raison de l'épidémie du COVID 19
- Approbation du rapport de la CLECT du 10 février 2020
- Modification statutaire du syndicat mixte de l'eau
- Adhésion à un groupement de commandes (SIEG-TE63 ELEC 2021)

Transports scolaires



PUY-DE-DÔME
LE DÉPARTEMENT

Pour connaître le dispositif de transport scolaire mis en place dans le département et le détail des dessertes, vous devez vous rendre sur le site du **Conseil départemental du Puy-de-Dôme**.

Le Département propose également des aides individuelles au transport

>> Voir aussi site de la commune

Recensement militaire

Les jeunes gens nés en juillet, août et septembre 2004 doivent se faire recenser en mairie à compter de leurs 16 ans révolus. Se munir du livret de famille.

**BIENTÔT 16 ANS !
RECENSEZ-VOUS EN MAIRIE**

www.defense.gouv.fr/jdc



Le Bruit

Les beaux jours sont de retour... et avec eux quelques désagréments dont on peut aisément se passer...

Les règles sont fixées par un arrêté préfectoral.

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies ne peuvent être effectués que :

- les jours ouvrables de 8 heures à 20 heures.
- les samedis de 9 heures à 19 heures.
- les dimanches et jours fériés de 10 à 12 heures



Démarchage à domicile

La commune ne donne de recommandation à quiconque pour démarcher les gens à domicile.

En cas de doute, vous pouvez appeler les services de la mairie



FJEP

● PERIODE ESTIVALE

Horaires d'été : les bureaux sont ouverts les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 9h à 12h30 et de 13h30 à 16h30, et les mercredis de 9h à 12h30.

Fermeture annuelle : les bureaux seront fermés du 27 juillet au 14 août 2020.

● FJEP

Inscription-Réinscription : à la demande de la Mairie, afin de limiter la fréquentation de la Foire aux associations du vendredi 4 septembre, vous pouvez venir vous inscrire ou vous réinscrire dans nos bureaux, 24 rue de la Narse, à partir du 17 août 2020.

● Accueil de loisirs d'Orcet

Cycle 1 des mercredis du 2 septembre au 14 octobre 2020 : inscriptions du 6 au 24 juillet 2020. Documents administratifs et dossiers d'inscriptions disponibles sur notre site internet : www.fjep-orcet.fr

Renseignements au Foyer :

04.73.69.44.61.

**Site internet : www.fjep-orcet.fr
foyerfjep.orcet@orange.fr
accueil-de-loisirs.orcet@orange.fr**



Culture et patrimoine

L'association Culture et Patrimoine retrouvera sa pleine activité dès le mois de septembre, avec l'exposition des artistes d'Orcet qui devait avoir lieu en mai, **du 10 au 20 septembre**, et deux exposés présentés par les archéologues en charge des fouilles de 2019 et 2020 aux Courtaux et au grand Camp de Jules César, lors des journées du Patrimoine. Plus de précisions seront données dans Inf'Orcet du mois de septembre.

Concert en plein air

O
R
C
E
T

vendredi 28 août
18h
Place de la Liberté



Bulles de jazz

Le JAZZ c'est comme les BULLES dans une coupe de Champagne : tu sais pas d'où ça sort, mais quand ça doit se faire, ça se fait.

Apportez siège, petite laine, grignotis et bulles (ou pas) à partager après le concert.



Société lyrique d'Orcet : AG du 30 juin

La banda "Le Crest zi Orcet" a animé tout au long de l'année écoulée un bon nombre de sorties. Les retombées financières permettent ainsi, avec la subvention communale, de rémunérer notre chef de musique.

Les membres de l'association ont entériné à l'unanimité les rapports, moral et financier, commentés par la secrétaire et la trésorière.

Ont été réélus : Evelyne Sinoquet : présidente ; Claude Guélon : vice-président ; Marie-Odile Guinot : trésorière ; Elisabeth Debard : secrétaire.

N.B. : Notre banda « Le Crest zi Orcet » souhaite étoffer ses rangs de nouveaux musiciens !

Elle compte parmi ses membres, actifs ou jeunes retraité(e)s, des musiciens qui viennent régulièrement et d'autres beaucoup plus ponctuellement. Dans les différents pupitres, ce sont les saxophonistes qui dominent. Un musicien de percussion pour accompagner la grosse caisse et la caisse claire et un instrumentiste pour le soubassophone (hélicon) seraient les bienvenus. Ce petit orphéon, animé par des musiciens passionnés se réunit une fois par semaine pour répéter. Le répertoire est riche et varié, mélangeant les styles pour le bonheur de tous les publics.

Si l'aventure vous tente de rejoindre notre banda, n'hésitez pas à vous renseigner auprès de la présidente : tél. 06 87 09 66 09 ou de la trésorière : tél. 06 19 85 78 88.

Pataugeoire

Les vacances d'été ont débuté ! La pataugeoire d'Orcet est le lieu ludique et rafraîchissant, idéal pour le bonheur des petits enfants de 2 à 6 ans.

Elle sera ouverte du lundi 13 juillet au samedi 15 août inclus, de 14h à 18h30, chaque jour de la semaine et jours fériés, sauf les dimanches.

Tarifs :

Ticket individuel : 3 €

Ticket à partir du 2^{ème} enfant : 1.50 €

Carte mensuelle Orcétois : 7 €



Aire de jeux

L'aire de jeux est désormais ouverte à tous, dans le strict respect des mesures sanitaires réglementaires.

Les enfants sont sous la responsabilité de leurs parents ou accompagnants.



Paroisse St Paul du Val d'Allier

Lieux et célébrations dans la paroisse durant l'été :

En juillet : · le samedi : à 18h 30 à l'église Notre Dame du Lac à Cournon
· le dimanche : à 9h 30 à l'église saint Mary à Orcet et à 11h à l'église saint Etienne à Lempdes.

Du 1^{er} au 23 août inclus :

· le samedi : à 18h 30 à l'église Notre Dame du Lac à Cournon
· le dimanche : à 11h à l'église Saint Etienne à Lempdes.

Pas de célébration à l'église saint Mary à Orcet. N'oubliez pas de respecter les règles sanitaires en vigueur

Inscriptions au catéchisme : vendredi 4 septembre de 16h30 à 19h : pour les enfants d'Orcet pendant la Foire aux associations, salle Jean Moulin à Orcet.

Petites annonces



• Le restaurant Toît pour toi d'Orcet, recherche :

- un apprenti(e), mineur (e) ou majeur (e) (reconversion professionnelle).
- un ou une second (e) de cuisine, expérience en cuisine gastronomique requise

Prendre contact avec le Chef : 06 14 17 61 46

- « Tombés sous le charme de votre petite commune, nous aimerions beaucoup pouvoir y poser nos valises. Aussi si vous disposez d'une **petite parcelle (environ 300 m²)** ou d'une **petite maison** bénéficiant d'un petit coin de verdure que vous voudriez bien consentir à nous vendre, voire nous louer, vous feriez notre bonheur.
Contact : natyoga63@gmail.com ou 06.70.24.74.18

Ordures ménagères



En août

Bacs verts : les **mardis** 4, 11, 18 et 25.

Bacs jaunes : les **vendredis** 7 et 21.

CALENDRIER DES COLLECTES : Le calendrier des collectes est disponible en mairie ou sur le site internet de la commune, ainsi que les modalités de la nouvelle taxe d'enlèvement des ordures ménagères incitative. (TEOMI) www.orcet.com à la page : « vie quotidienne, collecte des déchets »

Déchèterie

- Depuis le 6 juillet, la déchèterie de Veyre-Monton vous accueille :
 - les lundi, mardi, mercredi, jeudi sans RDV
 - les vendredi, samedi sur RDV
 au : 04 73 64 74 44 ou <https://rdv-decheterie.fr>
- Collecte de l'amiante pour les particuliers : voir : <https://www.sba63.fr/nos-actualites> ou www.orcet.com

État civil

Naissances :

Le 11 juin :
ROUDIER Julia
Le 18 juin :
SCORTATOR
AélyLuciano

Mariage :

Le 7 juillet :
IZAMBERT Morgane et
FANGON Amandine



Des nouvelles des associations

Mercredi 2 septembre 2020 à 14 heures
Cours extérieurs du "Pré Perrier"

FÊTE DU TENNIS

PORTES OUVERTES DANS LES CLUBS FFT

Venez nombreux en famille ou avec les amis, découvrir et essayer le tennis.

Animations gratuites et prêt de matériel

Basket

L'US Orcet Basket recrute !

Si vous avez entre 18 et 70 ans, garçons ou filles, que vous aimez jouer au basket sans vous prendre la tête, rejoignez-nous !

Par ailleurs l'École de Basket continuera à accueillir vos enfants à la rentrée.

Informations : usorcetbasket@gmail.com

Judo club

Des changements au Judo club orcetois pour la saison à venir dans les horaires et les offres aux différents adhérents.

Plus de détails à la foire aux associations du 4 septembre prochain et sur le site de la commune : www.orcet.com-annuaire-des-associations

HORAIRES DE FONCTIONNEMENT DE LA MAIRIE EN ÉTÉ :

voir en Une

OUVERTURE DE LA BIBLIOTHÈQUE :

mardi de 16h30 à 18h30,
dimanche de 10h à 12h en juillet-août

URGENCE MAISON MÉDICALE : Tél : 04 73 84 33 33

C.L.I.C. : Tél. : 04 73 60 48 85

MARCHÉ BIO : tous les vendredis du mois

OUVERTURE DE LA POSTE :

mardi, mercredi, jeudi, vendredi : 14h - 17h - Levée à 15h15

Bulletin mensuel édité et imprimé par la commune d'Orcet, place H. Romeuf, 63670 ORCET
Direction de la publication : Dominique Guélon.
Rédaction : François Marquet et commission communication.
Tél. : 04 73 84 73 17 - FAX : 04 73 84 94 89
Courriel : mairie@orcet.com
Internet : www.orcet.com
Dépôt légal à parution.
Mise en page / Impression : Imprimerie Decombat Cébazat - 04 73 25 06 62
Ce numéro a été tiré à 1 500 exemplaires. Les articles des associations et les petites annonces doivent parvenir en Mairie avant le 20 du mois pour être insérés dans la limite de la place disponible.

